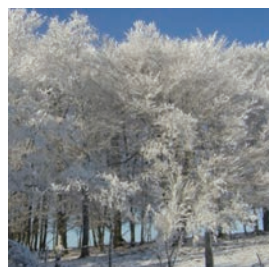




VILLE DE LAC-BROME
TOWN OF BROME LAKE

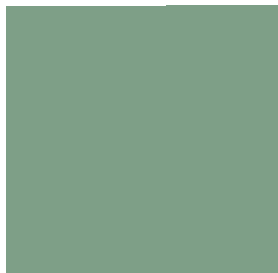
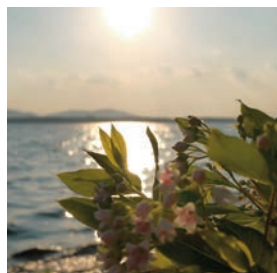
Ville de Lac-Brome

Plan stratégique

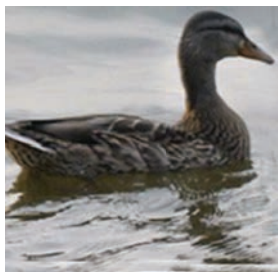


2015

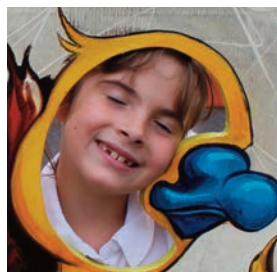
2020



Sommaire



MOT DU MAIRE 03



VISION 04



MISSION 05



**LES VALEURS
ET L'ENGAGEMENT
DU CONSEIL MUNICIPAL 06**



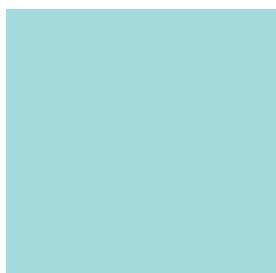
LES ENJEUX 07 à 13



**LE PLAN D'ACTION
ET
L'ÉCHÉANCIER 15 à 27**



**VILLE DE LAC-BROME
EN CHIFFRES 28**





Le Mot du Maire



VILLE DE LAC-BROME
TOWN OF BROME LAKE

Chers amis,



Bienvenue dans cette édition du Plan stratégique de Ville de Lac-Brome. Ce document très important, que je suis très fier de vous présenter, est l'aboutissement d'une démarche complexe d'évaluation et de réflexion autant sur ce que nous faisons actuellement que sur ce que nous jugeons essentiel de développer pour relever les défis de l'avenir.

De multiples participants y ont collaboré, notamment les membres du Conseil municipal, les différents services de l'administration et les nombreux citoyens qui nous ont donné leurs avis soit de façon informelle, soit lors des séances de consultation que nous avons tenues au printemps. À tous, je veux adresser des remerciements très chaleureux de même qu'à Madame Louise Morin, qui a su piloter le dossier avec doigté et persévérance aussi bien auprès du Conseil municipal qu'au sein de la population.

On dit souvent que gouverner, c'est choisir. Et c'est bien vrai. Mais gouverner une ville comme la nôtre, c'est beaucoup une question d'œil et d'oreille, car il faut tous les jours savoir écouter et voir loin. C'est cette double préoccupation qui nous a guidés dans la réalisation de ce Plan stratégique.

Même si on y retrouvera des idées maitresses de plans antérieurs, dont ceux d'Imagination, de Rue Principale, ou du Plan d'urbanisme 2013, ce document constitue une étape importante pour Ville de Lac-Brome. Nous y avons exprimé une vision des choses adaptée au contexte d'aujourd'hui. Nous en avons surtout tiré un plan de travail détaillé qui deviendra le document de base de toutes nos actions au cours des cinq prochaines années et, nous en sommes convaincus, bien au-delà du mandat du présent Conseil.

Notre Plan stratégique est audacieux et réaliste, donc taillé sur mesure pour notre communauté. Il permettra à notre administration d'être plus proactive que réactive. Tout naturellement, il nous portera à vous tenir constamment informés de sa progression. Car notre principal défi sera de le mettre en application tout en respectant notre engagement ferme envers la responsabilité fiscale, envers notre capacité collective de payer.

Nous y parviendrons, j'en suis sûr, puisque nous serons épaulés par une équipe d'employés compétents et mobilisés et par une population qui partage notre vision de faire de Ville de Lac-Brome la ville où l'on veut vivre.

Richard Burcombe, Maire, Ville de Lac-Brome





Vision



Ville de Lac-Brome est une ville dynamique, novatrice, résolument tournée vers l'avenir tout en sachant s'inspirer de son patrimoine, de ses vastes paysages et de la solide complicité qui s'y est forgée entre les deux cultures fondatrices du pays.

Ville de Lac-Brome est aussi une ville prospère, agréable, attirante, faisant la fierté de ses citoyens et l'envie de ceux qui n'y habitent pas encore. Elle est très attachée à la protection de l'environnement et de son magnifique lac, un des piliers de sa qualité de vie. Elle est reconnue, aussi bien par ses résidents que par les visiteurs, comme un foyer culturel stimulant et diversifié, un environnement de loisirs dynamique et une splendide destination écotouristique.

Ville de Lac-Brome offre à tous les groupes d'âge, de la petite enfance à la fin de la vie, une gamme de services de qualité, car elle est bien gérée et tous peuvent reconnaître que le Conseil, l'administration municipale et les citoyens mobilisés travaillent ensemble pour le bien commun.

Mais surtout, Ville de Lac-Brome c'est la ville où l'on souhaite vivre, une cité riche de ses citoyens, riche de leur contribution à la vie communautaire et riche de la somme de leurs talents, sur lesquels elle compte pour poursuivre son développement.



Mission



Ville de Lac-Brome veut offrir un milieu de vie de haute qualité et des services efficaces, répondant aux besoins de l'ensemble de la population tout en respectant sa capacité financière.





Les valeurs et l'engagement du Conseil municipal



De haut en bas, et de gauche à droite :
Richard Burcombe, Maire, Robert Laflamme, Conseiller, Bondville / Fulford, Karine Fortin, Conseillère, Foster, Thomas McGovern, Conseiller, East Hill, Lee Patterson, Conseiller, Knowlton / Victoria, Louise Morin, Conseillère, Knowlton / Lakeside et Ronald Myles, Conseiller, West-Brome / Iron Hill.

Leadership

Dynamisme

Écoute

Collégialité

Transparence

Équité

Bilinguisme

Le Conseil tient à ce que la vision, la mission, les valeurs et les actions contenues dans ce Plan stratégique débouchent sur des réalisations concrètes et durent au-delà de son mandat actuel. À cette fin, le Conseil entend demander à l'administration de le décliner en plans opérationnels et d'identifier des indicateurs de gestion mesurables afin de pouvoir rendre compte régulièrement à la population de son état d'avancement.

Le Conseil municipal s'engage à maintenir en tout temps un cadre de gouvernance rigoureux permettant de dispenser, au meilleur coût, des services de haute qualité à l'ensemble des citoyens.



Les enjeux



Les actions définies dans ce plan stratégique sont liées à cinq grands enjeux d'aménagement auxquels la municipalité doit s'attaquer en priorité au cours des cinq prochaines années.

Moderniser les infrastructures municipales

Intensifier le développement économique et démographique

Miser sur la qualité de vie

Protéger l'environnement et le lac Brome

Affermir la gouvernance municipale et les relations institutionnelles



MODERNISER LES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES



Cet enjeu touche trois types d'infrastructures, les réseaux d'aqueduc et d'égout, les routes et les trottoirs, les édifices municipaux et les barrages.

Construites pour certaines il y a plusieurs décennies, les infrastructures municipales souffrent souvent de désuétude et ne rencontrent plus les attentes d'aujourd'hui. Ces carences sont sources de nuisances pour la population et entravent le développement de la municipalité.

C'est le cas notamment pour l'approvisionnement en eau potable. Les problèmes techniques aux sources d'approvisionnement et les épisodes de restriction d'eau ont constitué des irritants majeurs pour tous les usagers du réseau municipal. L'important train de mesures lancé en 2014 doit se poursuivre pour assurer que les citoyens puissent en tout temps jouir d'une eau potable de qualité et permettre la réalisation des projets de développement à venir.

L'entretien des infrastructures liées à la voie publique (routes et trottoirs) constitue une priorité autant pour le Conseil municipal que pour la population. Ce vaste chantier fait l'objet du Plan d'intervention des infrastructures municipales qui en définit les orientations et les priorités à retenir pour les prochaines années. D'importants travaux d'entretien et de réfection des barrages doivent également être réalisés à plus ou moins brève échéance.

Enfin, plusieurs édifices municipaux ont besoin de rénovation. C'est le cas notamment pour l'Hôtel de ville et la caserne des pompiers, la réfection de cette dernière impliquant une réflexion sur sa localisation. Plusieurs installations de loisirs doivent être modernisées ou remplacées, un chantier qui s'étalera sur plusieurs années et qui devra tenir compte des besoins spécifiques de chacun des villages de la municipalité.

Sur cet enjeu primordial, la préoccupation centrale du plan stratégique est d'assurer que les citoyens de la municipalité jouissent d'infrastructures de qualité répondant à leurs attentes et correspondant aux standards actuels.

Enjeu 2

INTENSIFIER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DÉMOGRAPHIQUE



Bien qu'elle bénéficie de la présence de deux des plus importants employeurs de la MRC (KDC et Canards du Lac Brome), l'économie de la municipalité affiche un faible taux de croissance et l'absence d'espaces propices à l'établissement de nouvelles industries ne permet pas d'envisager d'importants développements. En outre, une forte proportion des travailleurs des usines locales n'habitent pas la municipalité. Les dirigeants de ces usines déplorent cet état de fait et y voient un obstacle potentiel à leur compétitivité.

Par ailleurs, après avoir été soutenue de 1996 à 2001, la croissance démographique a été très faible depuis et devrait le rester pendant plusieurs années. En outre, l'âge moyen de la population est déjà très supérieur à la moyenne québécoise (53,3 ans vs 41,4 ans); le phénomène du vieillissement y est plus rapide et 27% des habitants ont plus de 65 ans, la moyenne québécoise étant de 15,9%. Un renouvellement de la population s'impose si la municipalité veut rester en mesure d'offrir le niveau actuel des services à un coût acceptable.

Le potentiel de développement économique et démographique le plus important est lié aux secteurs immobilier et touristique, qui ont toutefois besoin d'être relancés. Bien que le développement immobilier soit limité par le prix des logements et par le nombre très réduit de terrains utilisables à cette fin, plusieurs projets immobiliers sont actuellement en voie d'élaboration. Les autorités municipales entretiennent des contacts étroits avec les promoteurs dans l'optique de favoriser leur réalisation à des prix abordables. Le tourisme, de son côté, est en progression et cette tendance doit être encouragée par l'application de mesures concrètes mettant en valeur les atouts de la ville.

En tant que principal foyer d'activité commerciale, le centre-ville de Knowlton doit être revitalisé en priorité, comme le souhaite une forte majorité de citoyens. De nouveaux aménagements sont à envisager pour l'embellir et en accroître la fréquentation.

Autrefois très importante, l'agriculture traditionnelle est en très forte décroissance et les fermes qui ont subsisté jusqu'à aujourd'hui font face à un très sérieux problème de relève. Malgré ce déclin, l'activité agricole continue et la ruralité ajoute au territoire un attrait certain que la municipalité ne doit pas négliger. Parmi les pistes de développement à envisager, celle de l'agrotourisme apparaît prometteuse.

Enfin, il est important de redéfinir l'image de marque de la municipalité afin d'en faire un outil de promotion plus efficace pour attirer de nouveaux résidents et un plus grand nombre de touristes.



MISER SUR LA QUALITÉ DE VIE



Ville de Lac-Brome a toujours été en mesure d'offrir à ses résidents une qualité de vie enviable grâce notamment à son caractère rural et villageois, à son lac magnifique, à la richesse de son patrimoine historique et architectural ainsi qu'à son potentiel récréatif et de plein air. Ces avantages prennent aujourd'hui une importance accrue dans le contexte où la municipalité fait face à un ralentissement démographique important qui l'obligera à attirer de nouveaux résidents. C'est pourquoi la préservation et la promotion de la qualité de vie constituent un enjeu de développement majeur.

Pour l'ensemble des citoyens, l'accroissement de l'accessibilité au lac est une des clés de cet enjeu. Des mesures concrètes doivent donc être envisagées en ce sens, notamment en ce qui concerne les plages, dont il faudra analyser le potentiel d'agrandissement et revoir les aménagements.

La disponibilité et la qualité des équipements de loisirs et de plein air contribuent fortement à la qualité de vie et au pouvoir d'attraction de la ville auprès de nouveaux résidents. La mise à niveau de certains équipements désuets et l'élargissement de l'offre en matière de loisirs quatre saisons doivent donc faire partie des priorités de la municipalité.

L'activité culturelle doit continuer d'être appuyée par la municipalité. Plusieurs institutions culturelles jouent un rôle très important dans la vie communautaire et des événements comme Word Fest et Les printemps meurtriers ont acquis à la municipalité un prestige certain en tant que carrefour artistique et littéraire à l'échelle québécoise. Il faut aussi donner suite au souhait d'une forte majorité de citoyens de tous les coins de la municipalité qui jugent très importante la sauvegarde du patrimoine architectural de la ville, un élément central de l'enjeu de la qualité de vie.

Enfin, au cours des prochaines années, il sera important de favoriser l'extension des services aux aînés et développer davantage de services pour les familles. Il faudra aussi travailler à rehausser le sentiment d'appartenance des divers villages à l'ensemble de la municipalité.



PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ET LE LAC BROME



L'ensemble des citoyens de Ville de Lac-Brome sont vivement préoccupés par l'environnement, la sauvegarde du lac et la protection des milieux humides. Cette préoccupation n'est pas que le reflet de la mobilisation dans toutes les sociétés modernes en faveur de l'environnement. Elle est liée au fait que les milieux humides représentent, à eux seuls, plus de 7% du territoire de la municipalité et qu'historiquement, la qualité de l'environnement, et tout particulièrement du lac, constitue un de ses plus puissants attraits. Pour toute la communauté, le défi à relever est celui de continuer de jouir des richesses d'un environnement local exceptionnel sans en altérer la qualité. L'action dans ce secteur porte sur les priorités qui suivent.

En priorité, il faudra s'employer à minimiser les épisodes de surverses du réseau d'égout. Pour contrer ces débordements, la municipalité devra appliquer des mesures concrètes à court et à moyen terme.

Au cours des prochaines années, la municipalité devra également resserrer sa gestion des eaux de ruissellement en installant de nouveaux équipements et en revoyant certaines de ses politiques en matière de préservation de la qualité de l'eau de surface et de l'eau souterraine.

L'artificialisation des berges constitue un troisième aspect de la problématique environnementale. Il faut assurer une protection du milieu naturel et limiter les activités susceptibles de dégrader la bande riveraine des lacs, des cours d'eau et des milieux humides.

Un effort particulier devra être consenti pour promouvoir l'utilisation responsable du lac au sein de la population. Les activités de sensibilisation déjà en cours devront être intensifiées afin que chaque citoyen soit amené à faire sa part pour protéger cette ressource essentielle.

Enfin, des mesures devront être prises pour moderniser la gestion des matières résiduelles.

Enjeu 5

AFFERMIR LA GOUVERNANCE MUNICIPALE ET LES RELATIONS INSTITUTIONNELLES



Cet enjeu touche la gestion des ressources humaines et financières de la municipalité de même que les communications avec la population. En font également partie les mesures de sécurité publique et de prévention des incendies ainsi que les relations avec les organismes gouvernementaux et les municipalités environnantes.

Dans l'ensemble, la situation financière de la municipalité est saine. Son niveau de taxation se compare à celui des autres municipalités de la MRC et son endettement est bien inférieur à celui de la moyenne régionale et québécoise. En revanche, la charge fiscale moyenne des citoyens et la faiblesse de la croissance démographique, si elle perdure, limiteront le potentiel de croissance des revenus de la municipalité au moment même où celle-ci doit investir pour mettre à niveau des infrastructures vieillissantes. Dans ce contexte, il faudra définir et mettre en application deux politiques importantes, l'une sur la gestion de la dette et l'autre sur la gestion des surplus budgétaires. Il faudra aussi identifier des sources de revenu autres que la taxation foncière.

Pour offrir à la population les services qui lui sont dus, la municipalité compte sur une fonction publique d'une trentaine de personnes embauchées à plein temps et auxquelles elle tient à offrir des conditions de travail de qualité. Bien qu'ils ne fassent pas partie des employés réguliers de la ville, les pompiers et les premiers répondants jouent eux aussi un rôle de première importance et il est essentiel de revaloriser leur travail afin d'assurer la relève au sein de leurs rangs. Enfin, il faut que soit reconnu de façon concrète l'apport important des nombreux bénévoles qui s'investissent tous les jours dans les organismes communautaires et en assurent le bon fonctionnement. La municipalité souhaite également définir une stratégie pour répondre au désir des nombreux experts reconnus qui y habitent et voudraient fournir, sur une base volontaire, leur expertise à la réalisation des grands projets.

La municipalité doit également mieux structurer ses communications avec la population en définissant un plan de communication sur les orientations et les activités du Conseil et des différents services ou organismes. L'objectif est d'assurer que se maintienne le haut niveau d'engagement et de participation citoyenne aux divers aspects de la vie communautaire.



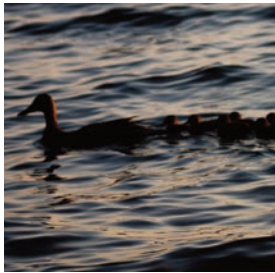
Enjeu 5



Le maintien de la sécurité publique est au cœur de cet enjeu. Il faudra accroître les standards et l'efficacité des mesures de lutte contre les incendies, notamment en modernisant la réglementation municipale et la planification des risques. D'autre part, beaucoup de citoyens sont insatisfaits des services de police assurés actuellement par la Sureté du Québec. La population est aussi préoccupée par le flânage et le vandalisme dans les parcs de même que par les infractions aux limites de vitesse sur les routes. Enfin, il faut profiter de la réfection de certaines routes pour aménager des corridors de sécurité pour les piétons ou les cyclistes.

La réalisation des objectifs de la municipalité est en partie tributaire des organismes gouvernementaux québécois et fédéraux, de la MRC et des municipalités environnantes. C'est pourquoi il est essentiel de prioriser l'établissement de relations harmonieuses avec ces partenaires essentiels.





Moderniser Intensifier



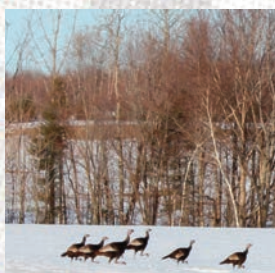
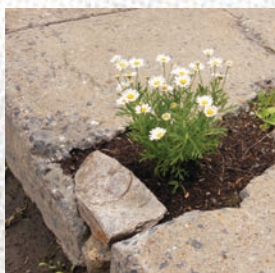
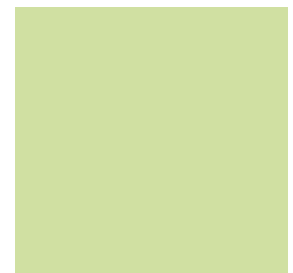
Miser



Protéger



Affermir





Le plan d'action



Ce plan stratégique 2015-2020 se traduira par des actions regroupées sous les cinq grands enjeux de développement :

Moderniser les infrastructures municipales

Intensifier le développement économique et démographique

Miser sur la qualité de vie

Protéger l'environnement et le lac Brome

Affermir la gouvernance municipale et les relations institutionnelles





L'échéancier



L'échéancier de mise en œuvre des actions retenues dans le plan est établi sur cinq ans et se définit comme suit^(*) :

Court terme :

Action à compléter d'ici 2017;

Moyen terme :

Action à compléter d'ici 2019;

Long terme :

Action à réaliser après 2019.

^(*) N.B. : Les activités cochées en rouge (✓) sont au sommet des priorités.



MODERNISER LES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

• Action 1 : Fournir en tout temps une eau potable de qualité subvenant aux besoins actuels et permettant le développement immobilier

Mettre en service le puits Jolibourg et la grande galerie d'infiltration.

Effectuer des forages exploratoires en vue de mettre en production une nouvelle source souterraine d'approvisionnement en eau potable.

Définir et appliquer une stratégie d'économie de l'eau potable comprenant une tarification modulée en fonction de la consommation.

Installer les équipements nécessaires pour éliminer le manganèse.

Faire une promotion accrue des mesures d'économie actuellement en vigueur et en assurer un contrôle plus strict.

• Action 2 : Réaliser les travaux de réfection nécessaires aux infrastructures municipales

Effectuer la réfection des routes selon les priorités établies dans le Plan d'intervention des infrastructures municipales.

Continuer la réfection des trottoirs et prendre entente avec le MTO pour les travaux prévus en 2016 le long de la route 104.

Remplacer les réseaux d'égout et d'aqueduc des tronçons prioritaires (rue Victoria, rue Lakeside, chemin Knowlton, secteur Rockhill).

Mettre aux normes le système de traitement des eaux usées ainsi que le système de traitement d'eau potable du Parc des maisons mobiles du secteur West-Brome en respectant l'équité fiscale.

	Court terme	Moyen terme	Long terme
<input type="checkbox"/> Mettre en service le puits Jolibourg et la grande galerie d'infiltration.	✓		
<input type="checkbox"/> Effectuer des forages exploratoires en vue de mettre en production une nouvelle source souterraine d'approvisionnement en eau potable.	✓		
<input type="checkbox"/> Définir et appliquer une stratégie d'économie de l'eau potable comprenant une tarification modulée en fonction de la consommation.	✓		
<input type="checkbox"/> Installer les équipements nécessaires pour éliminer le manganèse.	✓		
<input type="checkbox"/> Faire une promotion accrue des mesures d'économie actuellement en vigueur et en assurer un contrôle plus strict.	✓	✓	✓
• Action 2 : Réaliser les travaux de réfection nécessaires aux infrastructures municipales			
<input type="checkbox"/> Effectuer la réfection des routes selon les priorités établies dans le Plan d'intervention des infrastructures municipales.	✓	✓	✓
<input type="checkbox"/> Continuer la réfection des trottoirs et prendre entente avec le MTO pour les travaux prévus en 2016 le long de la route 104.	✓		
<input type="checkbox"/> Remplacer les réseaux d'égout et d'aqueduc des tronçons prioritaires (rue Victoria, rue Lakeside, chemin Knowlton, secteur Rockhill).		✓	
<input type="checkbox"/> Mettre aux normes le système de traitement des eaux usées ainsi que le système de traitement d'eau potable du Parc des maisons mobiles du secteur West-Brome en respectant l'équité fiscale.	✓		

Suite de l'enjeu 1 à la page suivante ►



• **Action 3 : Assurer l'entretien et les travaux de réfection nécessaires pour les édifices municipaux, les barrages et les installations de loisirs**

Définir le plan de réfection du barrage Blackwood, préparer les plans et devis du projet et mener une consultation publique sur le projet.

Terminer les travaux d'entretien du barrage Foster conformément au plan établi avec le MDDELCC et en automatiser les vannes afin de mieux contrôler le niveau du lac et le débit exigé par le contrat avec la ville de Bromont.

Réaliser le plan de rénovation de l'Hôtel de ville.

Compléter une étude de relocalisation de la caserne des pompiers et préparer les plans et devis du projet.

Moderniser les infrastructures de loisirs de chaque village.

	Court terme	Moyen terme	Long terme
<input type="checkbox"/> Définir le plan de réfection du barrage Blackwood, préparer les plans et devis du projet et mener une consultation publique sur le projet.	✓		
<input type="checkbox"/> Terminer les travaux d'entretien du barrage Foster conformément au plan établi avec le MDDELCC et en automatiser les vannes afin de mieux contrôler le niveau du lac et le débit exigé par le contrat avec la ville de Bromont.	✓		
<input type="checkbox"/> Réaliser le plan de rénovation de l'Hôtel de ville.		✓	
<input type="checkbox"/> Compléter une étude de relocalisation de la caserne des pompiers et préparer les plans et devis du projet.		✓	
<input type="checkbox"/> Moderniser les infrastructures de loisirs de chaque village.			✓





INTENSIFIER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DÉMOGRAPHIQUE

• Action 4 : Soutenir la construction d'au moins 125 unités de logement

- Concevoir des incitatifs pour des projets domiciliaires à prix abordables afin d'attirer de nouveaux résidents, notamment les employés des entreprises de la ville.
- Faire autoriser par le MAMOT un agrandissement du périmètre urbain de Foster et, le cas échéant, y construire un réseau d'aqueduc et d'égout.

• Action 5 : Accroître le tourisme sur le territoire de Ville de Lac-Brome

- Établir un plan de développement touristique coordonné avec Tourisme Brome-Missisquoi et créer un poste permanent de responsable du tourisme.
- Susciter la création d'événements publics susceptibles d'intéresser les résidents et les visiteurs en toute saison (sports, culture, loisirs, etc.).
- Produire des guides et des circuits touristiques originaux.
- Faire la publicité et la promotion systématique de l'offre touristique de la ville, notamment les événements et activités susceptibles d'attirer des visiteurs.
- Moderniser le kiosque touristique du centre-ville et améliorer le service d'information touristique.
- Installer une signalisation commerciale et institutionnelle mettant en évidence les points d'intérêts pour les touristes.
- Compléter l'actuel réseau des sentiers de Ville de Lac-Brome et le raccorder aux réseaux provinciaux.
- Identifier et mettre en place des moyens de mieux utiliser le lac pour attirer des touristes (voile, paddleboard, catamaran, etc.).

	Court terme	Moyen terme	Long terme
<input type="checkbox"/> Concevoir des incitatifs pour des projets domiciliaires à prix abordables afin d'attirer de nouveaux résidents, notamment les employés des entreprises de la ville.	✓		
<input type="checkbox"/> Faire autoriser par le MAMOT un agrandissement du périmètre urbain de Foster et, le cas échéant, y construire un réseau d'aqueduc et d'égout.	✓	✓	✓
• Action 5 : Accroître le tourisme sur le territoire de Ville de Lac-Brome			
<input type="checkbox"/> Établir un plan de développement touristique coordonné avec Tourisme Brome-Missisquoi et créer un poste permanent de responsable du tourisme.	✓		
<input type="checkbox"/> Susciter la création d'événements publics susceptibles d'intéresser les résidents et les visiteurs en toute saison (sports, culture, loisirs, etc.).	✓	✓	✓
<input type="checkbox"/> Produire des guides et des circuits touristiques originaux.	✓		
<input type="checkbox"/> Faire la publicité et la promotion systématique de l'offre touristique de la ville, notamment les événements et activités susceptibles d'attirer des visiteurs.	✓	✓	✓
<input type="checkbox"/> Moderniser le kiosque touristique du centre-ville et améliorer le service d'information touristique.	✓		
<input type="checkbox"/> Installer une signalisation commerciale et institutionnelle mettant en évidence les points d'intérêts pour les touristes.	✓	✓	✓
<input type="checkbox"/> Compléter l'actuel réseau des sentiers de Ville de Lac-Brome et le raccorder aux réseaux provinciaux.		✓	
<input type="checkbox"/> Identifier et mettre en place des moyens de mieux utiliser le lac pour attirer des touristes (voile, paddleboard, catamaran, etc.).	✓	✓	✓

Suite de l'enjeu 2 à la page suivante

Enjeu 2

	Court terme	Moyen terme	Long terme
• Action 6 : Revitaliser le centre-ville de Knowlton			
<input type="checkbox"/> Démolir l'ancien garage municipal et en décontaminer le site.	✓		
<input type="checkbox"/> Réaliser un plan global d'aménagement du centre de Knowlton comprenant le déplacement du marché public, le site de l'ancien garage municipal, l'étang Mills, le Parc Coldbrook et également le secteur compris entre le Rona et l'église catholique.	✓	✓	✓
<input type="checkbox"/> Évaluer la pertinence et la faisabilité d'enfouir les fils électriques sur la portion du chemin Lakeside comprise entre la rue Victoria et le chemin Knowlton ainsi que sur le chemin Knowlton entre KDC et le Knowlton Pub.		✓	
<input type="checkbox"/> Soutenir <i>Canards du Lac Brome</i> dans son projet d'établir un centre d'interprétation du canard au centre-ville et y ajouter un volet consacré à la biodiversité sur notre territoire.		✓	
• Action 7 : Affirmer plus fortement la personnalité et l'attractivité de la municipalité			
<input type="checkbox"/> Définir l'image de marque de la Ville de Lac-Brome en misant sur la qualité de vie, la culture et les loisirs de plein air et l'intégrer à toutes les opérations de la municipalité.	✓		
• Action 8 : Compenser le déclin de l'agriculture traditionnelle			
<input type="checkbox"/> Faire des représentations en vue d'obtenir une réduction de la superficie zonée agricole sur le territoire de la municipalité.		✓	
<input type="checkbox"/> Réaliser une étude sur le potentiel agrotouristique de la municipalité (circuits des vignobles et de la gastronomie, séjours à la ferme, etc.).		✓	
<input type="checkbox"/> Faire la promotion du programme québécois de reboisement.		✓	
• Action 9 : Entretenir un environnement favorable au développement des industries et des commerces existants			
<input type="checkbox"/> Identifier un répondant de la municipalité chargé d'entretenir un canal de communication efficace avec les entreprises et les commerces.	✓		



MISER SUR LA QUALITÉ DE VIE

	Court terme	Moyen terme	Long terme
<p>• Action 10 : Accroître l'accessibilité au lac pour l'ensemble des citoyens</p> <p><input type="checkbox"/> Évaluer la possibilité d'agrandir le périmètre de la plage Douglass.</p>		✓	
<input type="checkbox"/> Améliorer l'aménagement du site Tiffany.		✓	
<input type="checkbox"/> Inventorier et caractériser tous les lieux publics pouvant donner accès au lac.		✓	
<p>• Action 11 : Élargir l'offre en matière de loisirs quatre saisons</p> <p><input type="checkbox"/> Compléter la deuxième phase de la consultation publique sur le projet de centre aquatique intérieur et, si la population l'approuve, réaliser le projet.</p>		✓	
<input type="checkbox"/> Compléter un parc de sentiers linéaires quatre saisons reliant Foster à Knowlton.	✓	✓	✓
<input type="checkbox"/> Offrir des activités de loisirs sur le lac (patinoire, canoë, kayak, pêche, etc.).	✓		
<input type="checkbox"/> Aménager un <i>skate park</i> .	✓		
<p>• Action 12 : Assurer la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine architectural de la municipalité</p> <p><input type="checkbox"/> Réaliser un inventaire détaillé et une évaluation des bâtiments patrimoniaux.</p>	✓		
<input type="checkbox"/> Mettre en valeur la zone comprenant l'Hôtel de Ville, le Palais de justice, l'église Saint-Paul, l'ancienne Académie, la bibliothèque Pettes, la caserne des pompiers du Musée, l'édifice Marion-L-Phelps, l'édifice Centennial et la maison Paul Holland Knowlton.			✓

Suite de l'enjeu 3 à la page suivante ►



	Court terme	Moyen terme	Long terme
<p>• Action 13 : Maintenir l'appui municipal à la culture et à certains événements spécifiques</p> <p><input type="checkbox"/> Mettre à jour la politique culturelle pour mieux encadrer le soutien aux institutions et aux événements culturels.</p>	✓		
<p><input type="checkbox"/> Mettre sur pied une table de concertation et produire un calendrier afin de créer de nouvelles synergies entre les institutions et les événements.</p>	✓	✓	✓
<p><input type="checkbox"/> En partenariat avec l'université Bishop, favoriser l'organisation de conférences sur des thèmes d'actualité.</p>		✓	
<p>• Action 14 : Offrir des services adaptés aux besoins des diverses tranches d'âge de la population</p> <p><input type="checkbox"/> Obtenir la certification de « Ville amie des aînés » en améliorant les services actuellement destinés aux aînés; au besoin, les compléter notamment par des équipements et des activités de mise en forme, des trousseaux d'information spécialisées, etc.</p>		✓	
<p><input type="checkbox"/> Entreprendre les démarches auprès des médecins de la municipalité pour organiser un service de visites à domicile.</p>			✓
<p><input type="checkbox"/> Faire des représentations auprès de la commission scolaire afin que tous les enfants de Ville de Lac-Brome aient accès aux deux écoles de ville.</p>	✓		
<p><input type="checkbox"/> Mettre à jour la politique familiale.</p>	✓		
<p><input type="checkbox"/> Assurer la pérennité du programme District 270 pour les adolescents.</p>	✓		
<p><input type="checkbox"/> Favoriser le développement de l'offre de services de garde.</p>	✓	✓	✓
<p><input type="checkbox"/> Obtenir la certification de « Ville amie des enfants ».</p>		✓	
<p>• Action 15 : Accroître le sentiment d'appartenance des villages à l'ensemble de la municipalité</p> <p><input type="checkbox"/> Mettre en œuvre un plan d'action axé sur l'organisation d'activités culturelles et de loisirs mettant l'accent sur l'interaction entre les différents villages.</p>	✓	✓	✓



PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ET LE LAC BROME

• **Action 16 : Minimiser les rejets d'eaux usées provenant de surverses du réseau d'égout**

- Installer un débit mètre pour évaluer la quantité d'eaux usées rejetées au lac lorsque survient une surverse du réseau d'égout.
- En collaboration avec une firme spécialisée, appliquer des mesures pour minimiser les surverses sur le lac.
- Créer un programme de vérification des gouttières ou d'autres apports d'eau se déversant dans le réseau d'égout municipal.

• **Action 17 : Appliquer des mesures de protection pour éviter que les eaux de ruissellement ne contaminent le lac**

- Construire des ouvrages de gestion des eaux de ruissellement à la plage Douglass.
- Appliquer le plan d'entretien des dispositifs publics de gestion des eaux de ruissellement (bassins d'orage, jardins de pluie, etc.).
- Mettre à jour et appliquer le plan d'action sur le contrôle des cyanobactéries.

• **Action 18 : Accroître la protection des bandes riveraines du lac, des cours d'eau et des milieux humides**

- Effectuer un suivi étroit des fosses septiques en bandes riveraines.
- Appliquer systématiquement le règlement prohibant la tonte de gazon dans la bande de protection riveraine.
- Intégrer aux règlements municipaux les normes réglementaires de la MRC portant sur les rives.
- Adopter un règlement interdisant l'élimination des feuilles mortes, des branches, des résidus de pelouse et le compostage dans les bandes riveraines.

	Court terme	Moyen terme	Long terme
<input checked="" type="checkbox"/> Installer un débit mètre pour évaluer la quantité d'eaux usées rejetées au lac lorsque survient une surverse du réseau d'égout.	✓		
<input checked="" type="checkbox"/> En collaboration avec une firme spécialisée, appliquer des mesures pour minimiser les surverses sur le lac.	✓		
<input checked="" type="checkbox"/> Créer un programme de vérification des gouttières ou d'autres apports d'eau se déversant dans le réseau d'égout municipal.	✓		
<input checked="" type="checkbox"/> Construire des ouvrages de gestion des eaux de ruissellement à la plage Douglass.	✓		
<input checked="" type="checkbox"/> Appliquer le plan d'entretien des dispositifs publics de gestion des eaux de ruissellement (bassins d'orage, jardins de pluie, etc.).	✓	✓	✓
<input checked="" type="checkbox"/> Mettre à jour et appliquer le plan d'action sur le contrôle des cyanobactéries.	✓		
<input type="checkbox"/> Effectuer un suivi étroit des fosses septiques en bandes riveraines.		✓	
<input checked="" type="checkbox"/> Appliquer systématiquement le règlement prohibant la tonte de gazon dans la bande de protection riveraine.	✓		
<input checked="" type="checkbox"/> Intégrer aux règlements municipaux les normes réglementaires de la MRC portant sur les rives.	✓	✓	✓
<input checked="" type="checkbox"/> Adopter un règlement interdisant l'élimination des feuilles mortes, des branches, des résidus de pelouse et le compostage dans les bandes riveraines.	✓		



• **Action 19 :**

Promouvoir l'utilisation responsable du lac

Favoriser l'organisation d'activités de sensibilisation par la Patrouille nautique.

• **Action 20 :**

Moderniser la gestion des matières résiduelles

Évaluer l'impact de la mise en place d'une cueillette à trois voies et, si l'étude le recommande, mettre en place une cueillette des matières résiduelles putrescibles.

Appliquer des mesures pour réduire la quantité de matières résiduelles envoyées à l'enfouissement afin de respecter les objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.

	Court terme	Moyen terme	Long terme
<p>• Action 19 : Promouvoir l'utilisation responsable du lac</p> <p><input type="checkbox"/> Favoriser l'organisation d'activités de sensibilisation par la Patrouille nautique.</p>	✓		
<p>• Action 20 : Moderniser la gestion des matières résiduelles</p> <p><input type="checkbox"/> Évaluer l'impact de la mise en place d'une cueillette à trois voies et, si l'étude le recommande, mettre en place une cueillette des matières résiduelles putrescibles.</p>		✓	
<p><input type="checkbox"/> Appliquer des mesures pour réduire la quantité de matières résiduelles envoyées à l'enfouissement afin de respecter les objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.</p>			✓





AFFERMIR LA GOUVERNANCE MUNICIPALE ET LES RELATIONS INSTITUTIONNELLES

• **Action 21 : Informer la population en français et en anglais des orientations et des activités du Conseil municipal et de l'administration de la ville**

- Mettre en application un plan de communications définissant clairement les enjeux, les objectifs, les activités et les outils de communication à utiliser.
- Intégrer au plan de communication des informations pratiques sur les activités des différents services de la ville.
- Rendre compte régulièrement de l'état d'avancement de la réalisation du plan stratégique.

• **Action 22 : Adapter la gestion financière de la ville au contexte actuel**

- Mettre en application une politique de gestion de la dette identifiant les travaux pouvant faire l'objet d'un financement à long terme et le niveau d'endettement acceptable pour la ville.
- Mettre en application une politique de gestion des surplus budgétaires définissant le niveau acceptable du surplus accumulé et la part du surplus annuel transférée dans le Fonds de roulement municipal.
- Identifier des sources de revenus autres que la taxation foncière (nouvelle tarification du stationnement, ventes d'actifs municipaux, etc.).
- Analyser les principaux processus de gestion dans le but de les optimiser.

• **Action 23 : Recruter, retenir et mobiliser les meilleures ressources humaines aussi bien pour les fonctions rémunérées que bénévoles**

- Mettre à jour les conditions de travail des cadres et des cols blancs.
- Assurer la relève des premiers répondants en réalisant une campagne de revalorisation de leur mandat et de leur contribution à la communauté.
- Favoriser le recrutement de bénévoles et la participation citoyenne en misant sur la formation et l'encadrement et en offrant des incitatifs et des marques concrètes de reconnaissance.
- Susciter la participation volontaire aux grands projets des citoyens jouissant d'une expertise reconnue dans leur profession.

	Court terme	Moyen terme	Long terme
<input type="checkbox"/> Mettre en application un plan de communications définissant clairement les enjeux, les objectifs, les activités et les outils de communication à utiliser.	✓	✓	✓
<input type="checkbox"/> Intégrer au plan de communication des informations pratiques sur les activités des différents services de la ville.	✓	✓	✓
<input type="checkbox"/> Rendre compte régulièrement de l'état d'avancement de la réalisation du plan stratégique.	✓	✓	✓
<input type="checkbox"/> Mettre en application une politique de gestion de la dette identifiant les travaux pouvant faire l'objet d'un financement à long terme et le niveau d'endettement acceptable pour la ville.	✓		
<input type="checkbox"/> Mettre en application une politique de gestion des surplus budgétaires définissant le niveau acceptable du surplus accumulé et la part du surplus annuel transférée dans le Fonds de roulement municipal.	✓		
<input type="checkbox"/> Identifier des sources de revenus autres que la taxation foncière (nouvelle tarification du stationnement, ventes d'actifs municipaux, etc.).	✓		
<input type="checkbox"/> Analyser les principaux processus de gestion dans le but de les optimiser.	✓	✓	✓
<input type="checkbox"/> Mettre à jour les conditions de travail des cadres et des cols blancs.	✓		
<input type="checkbox"/> Assurer la relève des premiers répondants en réalisant une campagne de revalorisation de leur mandat et de leur contribution à la communauté.	✓		
<input type="checkbox"/> Favoriser le recrutement de bénévoles et la participation citoyenne en misant sur la formation et l'encadrement et en offrant des incitatifs et des marques concrètes de reconnaissance.	✓	✓	✓
<input type="checkbox"/> Susciter la participation volontaire aux grands projets des citoyens jouissant d'une expertise reconnue dans leur profession.	✓		



• **Action 24 : Accroître l'efficacité des mesures de prévention et de lutte aux incendies**

Adopter un nouveau règlement et le mettre en œuvre suivant le cadre imposé par la MRC et le gouvernement du Québec.

• **Action 25 : Améliorer la sécurité publique sur le territoire de la municipalité**

Évaluer la possibilité de remplacer l'actuelle entente avec la Sûreté du Québec par une entente avec le service de police de Bromont.

Veiller à ce que la Sûreté du Québec accroisse la surveillance policière des parcs et du centre-ville de Knowlton en soirée et pendant la nuit.

Assurer que la Sûreté du Québec applique plus rigoureusement les règlements de circulation sur les routes.

Réduire la vitesse sur les routes municipales.

Réduire les nuisances dues aux bruits des motocyclettes.

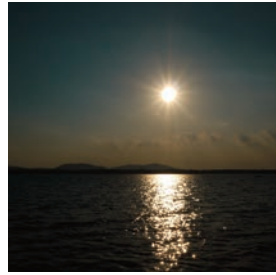
Effectuer une surveillance accrue de la navigation sur le lac.

Profiter de la réfection des infrastructures souterraines de la rue Victoria pour ajouter un corridor actif afin d'augmenter la sécurité des déplacements près des zones scolaires.

• **Action 26 : Établir des relations harmonieuses avec les grands partenaires institutionnels de la ville**

Entretenir des contacts suivis et positifs avec les ministères et organismes relevant des gouvernements québécois et fédéral de même qu'avec la MRC, le CLD et les municipalités environnantes.

	Court terme	Moyen terme	Long terme
• Action 24 : Accroître l'efficacité des mesures de prévention et de lutte aux incendies			
<input type="checkbox"/> Adopter un nouveau règlement et le mettre en œuvre suivant le cadre imposé par la MRC et le gouvernement du Québec.		✓	
• Action 25 : Améliorer la sécurité publique sur le territoire de la municipalité			
<input type="checkbox"/> Évaluer la possibilité de remplacer l'actuelle entente avec la Sûreté du Québec par une entente avec le service de police de Bromont.		✓	
<input type="checkbox"/> Veiller à ce que la Sûreté du Québec accroisse la surveillance policière des parcs et du centre-ville de Knowlton en soirée et pendant la nuit.	✓		
<input type="checkbox"/> Assurer que la Sûreté du Québec applique plus rigoureusement les règlements de circulation sur les routes.	✓		
<input type="checkbox"/> Réduire la vitesse sur les routes municipales.		✓	
<input type="checkbox"/> Réduire les nuisances dues aux bruits des motocyclettes.		✓	
<input type="checkbox"/> Effectuer une surveillance accrue de la navigation sur le lac.	✓	✓	✓
<input type="checkbox"/> Profiter de la réfection des infrastructures souterraines de la rue Victoria pour ajouter un corridor actif afin d'augmenter la sécurité des déplacements près des zones scolaires.	✓		
• Action 26 : Établir des relations harmonieuses avec les grands partenaires institutionnels de la ville			
<input type="checkbox"/> Entretenir des contacts suivis et positifs avec les ministères et organismes relevant des gouvernements québécois et fédéral de même qu'avec la MRC, le CLD et les municipalités environnantes.	✓	✓	✓



Ville de Lac-Brome en chiffres



Le territoire

Constituée en 1971, Ville de Lac-Brome occupe une superficie totale de 222,89 km². À lui seul, le lac Brome couvre 14,6 km² et est alimenté par six affluents.

Le périmètre urbanisé occupe 9% du territoire et se concentre dans les secteurs de West-Brome-Iron Hill et Knowlton-Lakeside. La zone agricole représente 73% du territoire. Plus de 67% du territoire municipal est sous couvert forestier et 7% est occupé par des milieux humides.

Le potentiel de construction et de développement industriel est sévèrement limité par la géographie du territoire, notamment la présence du lac et de ses affluents, la topographie abrupte des collines environnantes et la nature des sols dans certains secteurs.

Au total, on dénombre 3 906 logements résidentiels et commerces, dont 1 329 (35 %) à Knowlton, 784 (20%) à Fulford-Bondville, 708 (18%) à West Brome-Iron Hill, 640 (16 %) à Foster et 445 (11%) à East Hill.

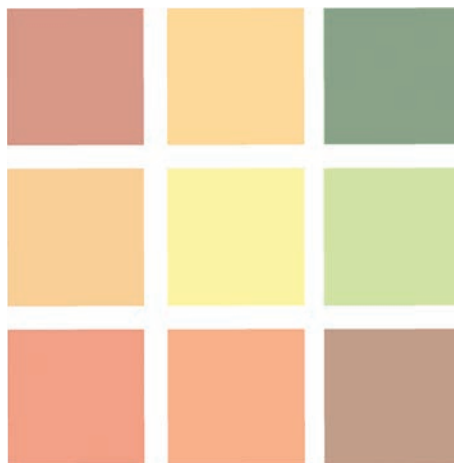
La population

En 2014, la population de la municipalité s'élève à 5 758 habitants, en baisse de 107 personnes par rapport à 2013.

Entre 1996 et 2013, la croissance annuelle moyenne a été de 0,57 % à Ville de Lac-Brome, 0,66% dans la MRC et 0,70% dans tout le Québec. Les perspectives démographiques pour la décennie à venir indiquent une légère augmentation pour Ville de Lac-Brome.

L'âge médian est de 53,3 ans, supérieur à celui de la MRC de Brome-Missisquoi (46,3 ans), de la Montérégie (41,3 ans) et de l'ensemble du Québec (41,4 ans) ; 27% des habitants ont plus de 65 ans, la moyenne québécoise étant de 15,9%.

L'indice de vieillissement est calculé en comparant la proportion de la population âgée de 15 ans et moins à celle âgée de 65 ans et plus. Ainsi, en 2013, Ville de Lac-Brome comptait 655 habitants de



moins de 15 ans et 1 520 de 65 ans et plus. Son indice de vieillissement s'élevait donc à 0,43. En comparaison, cet indice s'établissait à 0,73 dans la MRC, à 1,02 en Montérégie et à 0,93 dans l'ensemble du Québec. En 2001, l'indice était de 0,80 à Lac-Brome, 1,19 dans la MRC, 1,67 en Montérégie et 1,36 dans l'ensemble du Québec.

En 2006, la proportion de la population saisonnière de Ville de Lac-Brome était estimée à 31,2% de sa population totale et représentait 26,5% de la population saisonnière totale de la MRC de Brome-Missisquoi.

En 2013, 5 090 électeurs étaient inscrits sur la liste électorale, 16 % dans Knowlton-Victoria, 15% dans Knowlton-Lakeside, 20% dans Fulford-Bondville, 15% à Foster, 20% à West Brome-Iron Hill et 14% à East Hill.

L'eau potable : infrastructures, production et consommation

D'une longueur de 46,5 km, le réseau d'aqueduc municipal approvisionne principalement le secteur de Knowlton ainsi qu'une partie du secteur de Bondville. Ce réseau s'alimente actuellement à trois puits et une galerie d'infiltration. Le plus ancien de ces équipements a été aménagé en 1991. L'eau puisée est emmagasinée dans deux réservoirs d'une capacité totale de 4 773 m³ (1 050 000 gallons).

En 2012, 1 583 résidences et 181 commerces étaient desservis par ce réseau auxquels pouvaient en outre être raccordés 148 terrains non construits.

La proportion des foyers raccordés à l'aqueduc municipal est de 43% alors que 57 % des résidents sont propriétaires des puits auxquels ils s'approvisionnent.

En 2013, la production totale d'eau potable a été de 955 450 m³, une augmentation de 3,8% par rapport à l'année précédente.

La consommation, quant à elle, a augmenté de 112 563 m³ entre 2006 et 2011.

En 2011, Canards du Lac Brome compte pour 6% de la consommation et KDC, pour 26%, cette dernière affichant toutefois une diminution de 18% en 2012.

Trois mesures d'économie d'eau potable sont actuellement en vigueur. Adopté en 1991, le Règlement 184 encadre et limite les usages de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal pour ce qui concerne l'arrosage, le lavage des automobiles et le remplissage des piscines. L'article 30 du Règlement de construction 358, adopté en 2006, précise les exigences municipales en matière d'équipements de salle de bain et de robinetterie. Le Programme d'économie d'eau potable du Réseau environnement mène chaque année une campagne de sensibilisation auprès de la population.

Les autres infrastructures

La municipalité a la responsabilité d'entretenir 285 km de routes qui sillonnent son territoire. Sur ce total, 175 km ne sont pas pavées.

Elle a également charge de quelque 8 km de trottoirs situés principalement au centre-ville, dans le secteur de Knowlton. Quelque 39% de ces trottoirs sont jugés en bon état, 25,5 % dans un état satisfaisant, 14,4 % dans un état passable et 21,1 % nécessitent des réparations.

Deux des trois barrages de la municipalité font partie intégrante du paysage urbain. Le barrage Blackwood a été construit en 1951 et le barrage Foster a été construit en 1984. Les deux nécessiteront des travaux importants à court terme.

L'hôtel de ville a été construit en 1910 et la caserne des pompiers en 1973. Le site de l'ancien garage municipal a été désaffecté en 2014. Ces trois lieux nécessitent d'importants travaux de restauration.

L'activité économique et l'habitation

Avec 15 entreprises industrielles employant quelque 1 350 travailleurs, Ville de Lac-Brome occupe le deuxième rang au sein de la MRC Brome-Missisquoi pour ce qui concerne l'emploi industriel. Deux des dix plus importants employeurs de la MRC y sont localisés, KDC (850 employés) et Canards du Lac Brome (200 employés).

Le potentiel de développement industriel est très limité en raison du manque d'espace utilisable à cette fin.

En 2010, le revenu d'emploi moyen à temps plein était de 47 908\$, de 5,3% supérieur à celui de 45 478\$ enregistré dans la MRC de Brome Missisquoi. La même année, 46,8% des ménages avaient un revenu après impôt de 50 000\$ et plus, contre 44,6 dans la MRC.

En 2009, on dénombrait 58 producteurs agricoles ayant cumulé des revenus totaux de 24M\$ (14,9% du revenu agricole de la MRC). À elle seule, la production avicole produisait 77% de ces revenus.

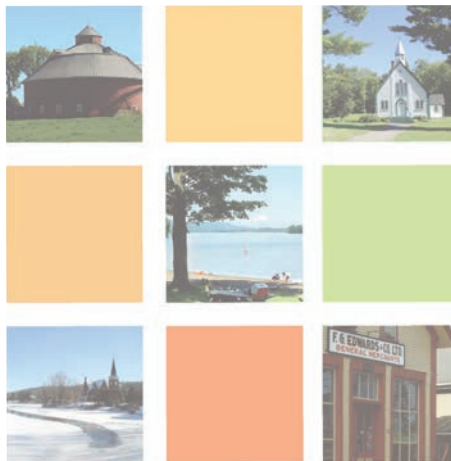
La relève en agriculture constituera un problème grandissant, les agriculteurs ayant un âge moyen de 54,8 ans et, selon une étude du MAPAQ, 88,1% d'entre eux n'ont pas de relève dans leur entreprise.

L'achalandage touristique a connu une hausse de 2,9% entre 2012 et 2013.

Bien qu'elle soit reconnue pour la qualité de ses paysages et de ses productions gastronomiques, la municipalité n'a que trois des 40 entreprises agrotouristiques de la MRC, le Domaine les Brome, Joie de Lavande et Canards du Lac Brome.

Au total, 81,0% des ménages vivent dans des maisons individuelles.

Le nombre des résidences permanentes a légèrement fléchi entre 2002 et 2013,



mais le marché des chalets s'est accru en nombre (de 362 à 453) et en valeur (de 105M\$ à 144M\$).

Un peu plus du tiers des logements privés (38,2%) ont été construits après 1981.

85,5% des ménages sont propriétaires de leur logement, une proportion nettement supérieure à celle de la MRC (72,0%).

La valeur foncière et la fiscalité municipale

La valeur foncière totale de la municipalité s'élève à 1 279 000 000 de \$ pour une population de 5 758 habitants; 11% provient de Knowlton-Victoria, 20% de Knowlton-Lakeside, 20% de Fulford-Bondville, 19% de Foster, 15% de West Brome-Iron Hill et 15% d'East Hill.

Par rapport aux autres municipalités de la région, le profil financier de Ville de Lac-Brome se distingue sur plusieurs points.

Avec un indice de 0,8109, le taux global de taxation municipale de Ville de Lac-Brome est nettement moins élevé que la moyenne de la MRC (0,9367) ou celle du Québec (1,0482).

L'endettement net à long terme par unité d'évaluation va dans le même sens puisqu'il est de 1 698\$ à Ville de Lac-Brome, la moyenne pour la MRC étant de 3 254\$ pour la MRC et 5 734\$ pour tout le Québec.

En revanche, la force du marché immobilier de la ville fait en sorte que

l'évaluation moyenne des résidences (319 228\$) y est nettement plus élevée que celle de la MRC (246 918\$) ou du Québec (252 527\$). La charge fiscale moyenne des résidences y est donc plus élevée (2 625\$) que celle de la MRC (2 326\$) et celle du Québec (2 599\$).

Entre 2002 et 2013, le taux de taxation a diminué chaque année de 3,7% en moyenne. En revanche, durant cette même période, la valeur moyenne des résidences unifamiliales a cru à une moyenne annuelle de 6,6%. Globalement, Ville de Lac-Brome jouit donc d'une situation financière relativement saine, étant peu endettée par rapport à la moyenne régionale et québécoise. Mais sa capacité de générer de nouveaux revenus pourrait être diminuée si la croissance démographique reste faible.

La protection de l'environnement

La protection du Lac Brome et de ses six affluents constitue le principal enjeu environnemental local. Plus de 400 résidences privées bordent le lac, auxquelles s'ajoutent plus de 300 unités de condominium.

Le réseau d'égout municipal s'étend sur 48 km et dessert 1 699 foyers dans les quartiers de Knowlton et de Bondville.

L'épuration des eaux usées est assurée depuis près de 40 ans. La technique utilisée est celle de l'étang d'aération et les eaux ainsi traitées sont retournées au milieu naturel selon les normes gouvernementales québécoises.

Quelque 1 638 résidences et commerces recueillent leurs eaux usées dans des fosses septiques privées. La vidange de ces fosses est effectuée aux deux ans et les rejets sont éliminés dans des lagunes situées aux étangs d'aération de la Ville, conformément aux exigences du Gouvernement du Québec.

L'Écocentre de Ville de Lac-Brome est entré en fonction en 2013 et, pendant ses huit premiers mois de fonctionnement, a amassé près de 180 tonnes de matières valorisables.

Un programme de ramassage de feuilles a été introduit sur le territoire de la municipalité en 2012, ce qui peut expliquer la hausse phénoménale du tonnage ramassé (6 180 tonnes en 2012 comparativement à 115 600 en 2013).

Les loisirs, la culture et les organismes communautaires

Les différents sentiers pédestres de la ville ne sont pas reliés les uns avec les autres et, comparés à ceux des municipalités avoisinantes, ils ne forment pas un réseau intégré.

A l'heure actuelle, il n'existe aucun réseau de piste cyclable sur le territoire de la municipalité.

Dans le but de consolider ses acquis et mieux encadrer l'intervention municipale dans la vie culturelle, la municipalité a revu sa politique culturelle en 2011. C'est ainsi qu'a été créé un Fonds de soutien aux initiatives culturelles qui a permis de soutenir l'émergence de nombreux projets innovants et structurants.

On dénombre 56 organismes sociocommunautaires soit : 5 organismes religieux, 4 organismes éducatifs, 11 organismes de sports et loisirs, 12 organismes culturels, 7 organismes de soutien, 4 organismes pour aînés, 9 organismes sociaux et 4 organismes économiques.

Les courants d'opinion au sein de la population

Selon un sondage réalisé par CROP à l'automne 2014, une forte majorité de 78,8% des citoyens sont satisfaits des services offerts par la Ville de Lac-Brome.

Selon les services qu'on leur a demandé d'évaluer, entre 86,3% et 95,5% des citoyens se sont dits bien ou très bien accueillis quand ils ont fait appel à la municipalité.

Une très forte majorité de répondants affirment avoir été bien servis dans leur langue : 94,1% en français et 85,0% en anglais.

L'opinion des citoyens sur les services offerts par la municipalité a été exprimée sur un score d'appréciation moyen sur 100. Les résultats sont les suivants : la collecte des ordures et des matières résiduelles (78,2), le déneigement (76,7), les loisirs, les parcs et les espaces verts (73,3), la taxation (71,7), les communications et les services aux citoyens (70,5), la sécurité publique (67,4), la gestion du territoire (65,2), l'eau potable (64,3), le Conseil municipal (63,1), la voirie (60,2), l'environnement et la protection du Lac Brome (57,6).

77,6% des répondants jugent prioritaire la réfection des rues et des trottoirs, 61,6% la réfection du barrage du centre-ville de Knowlton, 49,2% la construction d'un centre aquatique intérieur par la fondation Carke, 38,5% le raccordement du sentier Argyll-Foster et 38,2% le raccordement du sentier Trestle Cove-Argyll.

À 87,3 sur cent, le niveau de préoccupation globale pour l'environnement et la protection du Lac Brome est très élevé.

Les répondants ont accordé un score d'approbation élevé à la revitalisation du centre-ville de Knowlton (81,4 sur cent) tout comme à la préservation du patrimoine architectural du territoire (83,6 sur cent).

La préoccupation globale à l'endroit de la sécurité publique est élevée, à 74,6 sur cent, et le niveau de satisfaction à l'endroit des services fournis par la Sûreté du Québec est relativement bas (entre 43,1 et 56,2 sur cent).

L'hypothèse d'une augmentation de taxes suivant l'inflation pour maintenir le niveau de services actuels reçoit un score d'approbation de 51,8 sur cent. Celle d'une hausse de taxe supérieure à l'inflation pour financer un ou des projets d'envergure reçoit un score de 34,9 sur cent.

NOTES sur les sources des données de l'annexe « Ville de Lac-Brome en chiffres »

Les données citées dans cette annexe proviennent de quatre sources :

1. *Ville de Lac-Brome, Portrait de la situation*, Raymond Chabot Grant Thornton, septembre 2014.
2. *Profil financier 2014 de Lac-Brome*, MAMOT, 20 octobre 2014.
3. Divers documents de la municipalité (rôle d'évaluation, indicateurs de gestion, etc.).
4. *Ville de Lac-Brome, Évaluation des services offerts par la Ville*, CROP, janvier 2015.



Ont participé à l'élaboration de ce document :

Le 28 avril 2015, Centre Lac-Brome :

John Ballard (CA), Martin Lavoie (CA), Elizabeth Dupéré (CA), Michael Caluori (CA), John Staton (CA), Peter Boehmer (CA), Nicole Goyette (CA), Lise Valois (CA).

Le 30 avril 2015, Centre Lac-Brome :

Roger Hébert (CCU), Lyla Wilson (CCU), David Kininmonth (CCU), Armand Gaudet (CCU), Owen Falquero (CCU), David Hall (CCU), Kevin Barnes (CCU).

Le 5 mai 2015, Centre Lac-Brome :

Pierre Fortier (CPE), Pierre Morin (CPE), François Paré (CPE), Sid Yousri (CPE), Alan Eastley (CPE), Donald O'Hara (CPE), Pierre Beaudoin (CPE), James Wilkins, Michel Delorme, Tony Rotherham (CPE).

Le 6 mai 2015, Centre Lac-Brome : (Chambre de commerce, organisation)

Owen Falquero, Jean-Luc Marcil, Suzanne Grégory, Stuart Bacon, Christiane Guerre, Susan Mason.

